



NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R28-2025-179

PUBLIÉ LE 15 OCTOBRE 2025

Sommaire

EPF Normandie / DIF Pôle foncier

R28-2025-10-15-00001 - DELEGATION DE SIGNATURE ACQ GROSSARD
VARENDEVILLE AG (1 page)

Page 3

EPF Normandie

R28-2025-10-15-00001

DELEGATION DE SIGNATURE ACQ GROSSARD
VARENGEVILLE AG

**DELEGATION PONCTUELLE DE SIGNATURE
DU DIRECTEUR GENERAL A MADAME Agnès GIRARD**

Le Directeur Général de l'Etablissement public foncier de Normandie, Monsieur Gilles GAL, en résidence à ROUEN, Carré Pasteur, 5 rue Montaigne,

Vu le Décret n°68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Etablissement public foncier de Normandie dans sa version modifiée par le Décret n° 2018-777 du 7 septembre 2018, notamment son article 13, et le décret n° 2025-242 du 17 mars 2025,

Vu l'arrêté de Madame la Ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité en date du 10 décembre 2015 nommant Monsieur Gilles GAL, Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie à compter du 1er janvier 2016,

Vu l'arrêté en date du 18 décembre 2020 de Madame la Ministre déléguée auprès de la Ministre de la transition écologique, chargée du logement le renouvelant à cette fonction à compter du 1er janvier 2021,

Vu l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011,

Vu le décret n° 2011-1900 du 20 novembre 2011,

Vu les articles L. 321-11 et R. 321-9 du code de l'urbanisme,

Considérant la Convention d'intervention signée entre l'Etablissement Public Foncier de Normandie et la Commune de VARENDEVILLE-SUR-MER le 26 mars 2025, après délibération du conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier de Normandie du 25 octobre 2024 et délibération du Conseil Municipal du 24 mars 2025,

Considérant le projet d'acte de vente établi par la Société Civile Professionnelle dénommée « Franck VANNIER et Céline ZAZZALI, Notaires Associés » titulaire d'un Office Notarial, dont le siège est à OUVILLE-LA-RIVIERE (Seine-Maritime), 119 Route de Dieppe, Moulin de la Saône, avec le concours de Maître Camille PREVOST-LEFRANCOIS, notaire à ROUEN (76000), 16, boulevard Ferdinand de Lesseps), ayant reçu l'accord écrit de l'Etablissement Public Foncier Normandie,

Décide :

Article 1er : Délégation de signature est donnée à Madame Agnès GIRARD, Chargée d'opérations foncières à l'Etablissement Public Foncier de Normandie, à l'effet de signer l'acte authentique établi par l'étude susmentionnée, par lequel cet établissement procède à l'acquisition auprès des Consorts GROSSARD,

d'un corps de ferme comprenant une habitation principale, une grange, deux bâtiments, un carport et autre bâti à l'arrière de l'habitation ainsi qu'une parcelle en nature de terrain à bâtir, l'ensemble sis à VARENDEVILLE-SUR-MER (76119 - SEINE-MARITIME) 31 Route de Dieppe, le tout cadastré section AH n° 381 et 383 pour une contenance totale de 01ha 68a 36ca

Moyennant le prix de CINQ CENT QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE EUROS (595 000,00 €) en valeur libre, qui sera réglé à la comptabilité de l'étude de Maître Camille PREVOST-LEFRANCOIS, sans attendre l'accomplissement des formalités de la publicité foncière et au plus tard dans les quinze jours de la réception d'une copie de l'acte signé ;

Article 2 : La présente décision sera notifiée à l'intéressée et publiée au recueil des actes administratifs de l'Etablissement Public Foncier de Normandie.

Fait à Rouen, le 14/10/2025
Le Directeur Général,

Notifiée à Rouen, le 15/10/2025
à Madame Agnès GIRARD,
Bon pour accord,

Bon pour acceptation

Gilles GAL

✓ Certified by  yosign

Agnès GIRARD

✓ Certified by  yosign